Conseil supérieur de la langue française

Bulletin

Volume 20, n° 1 mai 2004

Cérémonie de remise de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-Juillet-1608 à l'Assemblée nationale

« Le Conseil supérieur de la langue française décerne l'Ordre des francophones d'Amérique et le Prix du 3-Juillet-1608 afin de reconnaître l'engagement exemplaire de femmes, d'hommes et d'organismes qui, dans leur milieu respectif, travaillent au maintien et à l'épanouissement de la langue et de la culture de l'Amérique française. »

C'est en ces termes que la présidente du Conseil supérieur de la langue française, M^me^ Nadia Brédimas-Assimopoulos, qui est également présidente de l'Ordre des francophones d'Amérique, a remis l'Ordre et le Prix, le 16 mars dernier, au cours d'une cérémonie à l'Assemblée nationale du Québec. L'événement, qui réunissait près de 200 invités, s'est déroulé sous la présidence d'honneur de la ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Charte de la langue française, M^me^ Line Beauchamp.

L'Ordre des francophones d'Amérique a été décerné à sept personnalités : pour l'**Acadie**, M. Jean-Guy Rioux, président de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick ; pour le **Québec**, M. Gilles Marcotte, professeur au Département d'études françaises de l'Université de Montréal ainsi que M. Jean-Paul Perreault, président du mouvement Impératif français ; pour l'**Ontario**, M. Paul Chauvin, ancien président de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), région Windsor, Essex, Kent ; pour l'**Ouest canadien**, M. Roland Mahé, directeur artistique de la troupe de théâtre Le Cercle Molière ; pour les **Amériques**, M. Dário Pagel, professeur à l'Université fédérale de l'État de Santa Catarina, au Brésil, et président de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) et, pour les **Autres continents**, M^me^ Rachel Killick, directrice de la Faculté des langues modernes de l'Université de Leeds, en Angleterre.

Le Prix du 3-Juillet-1608, pour sa part, a été attribué à la Société Nationale de l'Acadie (SNA), dont le président est M. Euclide Chiasson.

Lors de cette journée mémorable, les récipiendaires de l'Ordre des francophones d'Amérique et le lauréat du Prix du 3-Juillet-1608 ont eu le privilège, lors d'une visite à l'hôtel de ville de Québec, de signer le Livre d'Or de la Ville.

Jean-Guy Rioux (Acadie) ; Roland Mahé (Ouest canadien) ; Rachel Killick (Autres continents) ; Jean-Paul Perreault (Québec) ; Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications ; Jacques Tanguay, maire suppléant de la Ville de Québec ; Dário Pagel (Amériques) ; Nadia Brédimas-Assimopoulos, présidente du Conseil supérieur de la langue française ; Euclide Chiasson, président de la Société Nationale de l'Acadie, lauréat du Prix du 3-Juillet-1608 ; Gilles Marcotte (Québec) et Paul Chauvin (Ontario) n'apparaissent pas sur la photo.

De plus, ils ont eu l'honneur d'assister, au Salon rouge de l'Assemblée nationale, à la présentation d'une motion de félicitations qui leur a été adressée par la ministre de la Culture et des Communications, M^me^ Line Beauchamp. La ministre a déclaré à cette occasion : « L'engagement exemplaire de ces personnes, qui avec audace et constance, tout en défiant souvent la loi du nombre, ont travaillé à la promotion et à l'épanouissement du fait français en Amérique, mérite pleinement notre reconnaissance. »

Le Conseil supérieur de la langue française remet l'Ordre des francophones d'Amérique et le Prix du 3-Juillet-1608 depuis 26 ans. L'Ordre est considéré comme une haute distinction dans le monde de la francophonie et le Prix commémore la fondation de Québec par Samuel de Champlain, tout en rappelant l'importance historique de la ville de Québec pour les francophones d'Amérique. ■

Sommaire du Bulletin

Cérémonie de remise de l'Ordre des francophones d'Amérique et du Prix du 3-Juillet-1608 à l'Assemblée nationale 1
L'Ordre des francophones d'Amérique 2
Le Prix du 3-Juillet-1608 3
Tout est-il joué avant l'arrivée ? 6
Étude des facteurs favorisant l'usage réel du français ou de l'anglais à Montréal chez les allophones scolarisés en français 7
Langue du travail des immigrants de la région de Montréal en 2001 8
Les articles à paraître de Raymond Charette 10
Bilan des consultations sur la langue de travail 11
Brèves et nouvelles 11
Pour s'abonner au Bulletin 12

Québec

2007-02894/

L'Ordre des francophones d'Amérique

Notices biographiques des récipiendaires

Monsieur Jean-Guy Rioux
Acadie

M. Rioux est président de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick. Il a joué un rôle actif dans le secteur de l'éducation, en particulier à l'Association canadienne d'éducation de langue française. Il a aidé à favoriser la concertation entre les différents acteurs socioéconomiques et il a, de cette manière, participé à la croissance de la vie économique de l'Acadie francophone.

M. Rioux a, par ailleurs, fait des efforts incessants pour tenter de créer une plus grande égalité entre les communautés linguistiques, dans toutes les sphères d'activité au Nouveau-Brunswick. Il est ainsi apprécié pour son action au sein du Réseau d'enseignement francophone à distance et pour son influence dans le domaine de la diversité culturelle. Mentionnons aussi que M. Rioux a contribué à faire réviser la Loi sur les langues officielles du Nouveau-Brunswick en y faisant ajouter des droits essentiels à la vie francophone, par exemple l'obtention de services de santé en français. Jean-Guy Rioux se révèle donc un ardent défenseur de l'ouverture de l'Acadie au monde de la francophonie. ■

Monsieur Gilles Marcotte
Québec

M. Marcotte, écrivain et critique littéraire éminent, est professeur au Département d'études françaises de l'Université de Montréal. Il a été membre de plusieurs conseils et commissions, dont le Conseil des arts du Canada. Il est considéré comme le principal animateur de la vie littéraire dans les médias depuis plus de 50 ans. Il a été journaliste au journal *Le Devoir* et à la revue *L'actualité*, membre du comité de rédaction du journal *La Presse* et réalisateur à la télévision de Radio-Canada.

En 1997, le gouvernement du Québec lui a décerné le Prix Athanase-David pour la qualité et l'ampleur de son œuvre. C'est ainsi qu'au dire de plusieurs, Gilles Marcotte s'est consacré à élever la production littéraire des Québécoises et des Québécois francophones au rang de littérature nationale. ■

Monsieur Jean-Paul Perreault
Québec

M. Perreault est président du mouvement Impératif français et professeur d'administration à La Cité collégiale à Ottawa. Il est bien connu pour ses nombreuses interventions publiques sur la situation et le statut de la langue française. Son action a également des répercussions ailleurs au Canada et sur la scène internationale.

M. Perreault est devenu un symbole de la lutte pour la défense et l'illustration de la langue et de la culture d'expression française, surtout dans la région de l'Outaouais. Au fil des ans, il a acquis l'admiration de ses pairs grâce à sa détermination, à son courage et à sa ténacité. Par son engagement social profond en faveur de l'épanouissement culturel et économique des francophones, Jean-Paul Perreault est une source d'inspiration pour de nombreux autres bénévoles. ■

Monsieur Paul Chauvin
Ontario

M. Chauvin est l'ancien président de la section régionale de l'Association canadienne-française de l'Ontario de la région Windsor, Essex, Kent. Il est réputé pour son dévouement inlassable envers la communauté francophone, entre autres pour son engagement dans la gestion scolaire en Ontario. Il est également reconnu comme un « homme de terrain » qui a beaucoup travaillé à la fondation de nouvelles écoles et à leur implantation dans la communauté francophone.

M. Chauvin a agi comme bénévole dans de multiples projets, spécialement lors des Fêtes du Tricentenaire commémorant l'année où les francophones se sont établis dans la région de Windsor. ■

Monsieur Roland Mahé
Ouest canadien

M. Mahé est directeur artistique de la troupe de théâtre Le Cercle Molière, à Saint-Boniface, au Manitoba, depuis 1968. Il est cofondateur de l'Association des théâtres francophones du Canada et il a siégé à de nombreux comités et jurys du Conseil des arts du Canada et du Manitoba. Il est, en outre, administrateur au conseil d'administration de l'École nationale de théâtre.

À titre de directeur artistique de la troupe, M. Mahé a signé au-delà de 80 mises en scène d'œuvres de dramaturges manitobains, mais aussi québécois. Ainsi, en 1970, il a pris le risque de produire *les Belles-Sœurs*, de Michel Tremblay, qui a connu un vif succès auprès du public manitobain. Sous sa direction, le Cercle Molière est devenu une troupe de théâtre professionnelle à laquelle il a voulu insuffler un nouveau dynamisme et une orientation résolument moderne, en rompant avec une tradition qui lui semblait peu adaptée à l'auditoire francophone du Manitoba. Pour Roland Mahé, le théâtre est un moyen pour assurer la survie de la langue française dans un milieu minoritaire. ■

Monsieur Dario Pagel
Amériques

M. Pagel est professeur à l'Université fédérale de l'État de Santa Catarina, au Brésil. Il est le premier professeur d'origine latino-américaine à occuper la présidence de la Fédération internationale des professeurs de français. Le mandat premier de cette organisation est de promouvoir le fait français et la francophonie dans plus de 180 pays, dont la plupart sont des pays d'Amérique.

M. Pagel s'est distingué de façon remarquable par son action pour assurer la promotion et la survie de la langue française au Brésil, au moment même où de graves crises l'ont menacée, crises auxquelles il a dû faire face en tant que président de la Fédération brésilienne des professeurs de français. ■

Madame Rachel Killick
Autres continents

M^me^ Killick est directrice de la Faculté des langues modernes de l'Université de Leeds et titulaire de la seule chaire d'études québécoises au Royaume-Uni. Elle siège au comité de rédaction de la plus importante revue en anglais portant sur la littérature de langue française, la revue *French Studies*. En 1999, Rachel Killick a fait paraître, à l'intention des lectrices et des lecteurs anglophones, une édition critique de la pièce de théâtre *les Belles-Sœurs*, de Michel Tremblay. Cette publication témoigne non seulement des grandes compétences littéraires de M^me^ Killick, mais aussi de l'ampleur de ses vues sur la société et la littérature québécoise, ce qui lui permet de rendre les œuvres québécoises accessibles à la population britannique.

Ses cours sur le Québec attirent chaque année près d'une centaine d'étudiantes et d'étudiants et les liens étroits qu'elle a noués avec un grand nombre de sommités intellectuelles et littéraires québécoises ont permis, entre autres choses, la mise sur pied d'un programme d'échanges d'étudiantes et d'étudiants entre l'Université de Leeds et l'Université de Montréal. ■

Extraits des discours des récipiendaires de l'Ordre

Monsieur Jean-Guy Rioux

« […] Je suis profondément touché de l'honneur que me fait […] le Conseil supérieur de la langue française en me remettant l'Ordre des francophones d'Amérique. Bien que je me sois beaucoup engagé dans divers dossiers en Acadie et dans la communauté francophone canadienne et internationale, je tiens à vous dire que cette distinction, je la dois […] à toutes les personnes avec lesquelles j'ai eu l'immense plaisir de travailler au cours des années ; elles méritent de partager cet honneur avec moi.

Officiellement, chez nous, en Acadie du Nouveau-Brunswick, le principe d'égalité des deux communautés linguistiques est enchâssé dans la Charte canadienne des droits et libertés, et une nouvelle loi sur les langues officielles a été sanctionnée, en juin 2002, par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

Il reste qu'au-delà des lois, dans la réalité, les communautés acadienne et francophones, du Canada, de l'Amérique et du monde ont encore de nombreux défis à relever. Il nous faut donc rester solidaires. »

Monsieur Jean-Paul Perreault

« […] L'opinion selon laquelle les langues vivent en harmonie est une image… d'Épinal, qui n'a rien à voir avec la réalité. Car, comme le souligne Jean A. Laponce de l'Université de la Colombie-Britannique, « entre langues, l'état normal, c'est la guerre. » Le Québec, enclave francophone au sein d'une Amérique anglophone, le vit quotidiennement. Depuis des décennies, les Québécoises et les Québécois y mènent en effet un combat, juste et nécessaire, en faveur de la langue française.

Ce combat, il est nécessaire. Dans le contexte nord-américain, ne pas prendre tous les moyens pour vivre en français, c'est favoriser l'hégémonie de la langue anglaise. Pour assurer la pérennité du français au Québec, tous, gouvernement, entreprises, organismes et individus, doivent agir. Sans cette cohésion, le français ne pourra être la langue d'usage public ou la langue de travail sur le territoire du Québec.

Suite à la page 4

Ce combat, il est également juste. Lorsqu'il est question d'assurer la prééminence du français au Québec, trop souvent, on tente de donner mauvaise conscience à la population québécoise. J'aimerais rappeler à ce propos que des dizaines d'États américains ont dans leur constitution des clauses faisant de l'anglais la langue officielle et la langue unique de la justice et de l'enseignement. Les Québécoises et les Québécois doivent délaisser cette espèce de chape de mauvaise conscience qui les assaille lorsqu'il s'agit de défendre leur langue et leur culture. »

Monsieur Roland Mahé

« [...] J'ai choisi d'exercer mon métier en français, dans ma province natale, le Manitoba. Les liens que j'ai pu nouer avec la communauté dans laquelle j'ai grandi m'inspirent toujours et me donnent le goût d'y rester et de continuer à œuvrer dans mon métier. Je suis parti étudier à Montréal et à Strasbourg, et je suis revenu. Je dois dire que je ne l'ai jamais regretté.

Federico Garcia Lorca disait qu'une communauté sans théâtre est une communauté sans âme. Depuis 79 saisons, Le Cercle Molière joue un rôle important au Manitoba français. Il est un pilier de la culture et un reflet de ce que nous sommes [...].

Les Franco-Manitobains ont hérité d'une riche tradition culturelle, certes, mais c'est leur détermination, leur passion qui fait que l'avenir est rempli de promesses. Mon souhait est que ce goût de la culture demeure fort dans l'esprit de la francophonie manitobaine et du Canada, et que Le Cercle Molière, comme toutes les troupes qui travaillent en région, vive encore longtemps, très longtemps.

Le théâtre est un des outils essentiels pour maintenir le statut de la langue française au Manitoba et faire en sorte que la culture francophone de l'Ouest demeure dynamique et résolument tournée vers l'avenir. »

Monsieur Dário Pagel

« [...] Mon véritable pays, c'est la langue : la langue française. Ici, je suis au cœur de ce pays, de cette langue. Vous ne la défendez pas, vous ne la représentez pas seulement, vous l'incarnez entièrement [...].

Existe-t-il un meilleur moyen de faciliter la compréhension entre nos peuples, de contribuer à accroître nos relations, de renouveler sans cesse les échanges entre les différentes cultures que l'enseignement de la langue française ? Voilà mon rôle comme professeur de cette langue dans un pays des Amériques et mon rôle comme président d'une importante structure associative de tous les enseignants de français du monde, soit la Fédération internationale des professeurs de français [...].

La francophonie est un espace où le soleil ne se couche jamais, car où enseigne un professeur de français, un espace francophone se crée [...].

Il ne fait aucun doute que le Québec a un rôle à jouer sur la scène internationale et, notamment, dans les Amériques. Il est vrai que le Québec a déjà beaucoup de relations institutionnelles et universitaires avec le Brésil et d'autres pays d'Amérique latine. Cependant, ce qui est de compétence québécoise chez vous est de compétence québécoise partout, comme le disait votre premier ministre. Voilà pourquoi je considère qu'en promouvant encore plus la langue française, surtout dans les Amériques, le Québec se présentera comme un promoteur de la paix et du respect entre les peuples. »

Madame Rachel Killick

« [...] Quand je propose l'étude du Québec à mes étudiants, je leur dis toujours que le Québec a tout.

- À l'ère de la mondialisation, il se trouve au centre des débats concernant les rôles respectifs des majorités et des minorités.
- Au sein de la francophonie, il occupe une place toute particulière, comme le territoire où se trouve le nombre le plus élevé de francophones de langue maternelle en dehors de la métropole et où la langue française, devant le défi de l'anglais, réagit avec une combinaison unique de résistance et d'innovation.
- Sur le plan des cultures, il réunit les apports de la France, de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande ; ceux des autochtones ; ceux des immigrés européens, asiatiques, caribéens, arabes et africains, créant ainsi une société francophone remarquable par son multiculturalisme nord-américain.
- Dans le monde des arts, population de quelque sept millions de gens, il fait preuve d'un dynamisme et d'une fertilité hors pair, proposant une richesse foisonnante d'activités culturelles de tous genres : chanson, spectacle, danse, littérature, théâtre, beaux-arts et cinéma.

En même temps, en ce qui concerne les rapports humains, il propose une ambiance des plus chaleureuse et, ici, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont rendu, et qui rendent, mon travail et mes séjours au Québec tellement agréables. » ■

Le Prix du 3-Juillet-1608

Présentation de l'association lauréate

À l'aube du 400e anniversaire de fondation de l'Acadie et de la tenue du 3e Congrès mondial acadien en 2004, la Société Nationale de l'Acadie (SNA) demeure toujours, après 123 ans d'existence, une institution vouée à l'épanouissement des Acadiennes et des Acadiens.

Son objectif principal est la promotion et la défense des droits et des intérêts du peuple acadien. Pour ce faire, elle mène différentes activités sur les scènes interprovinciale et internationale.

Ainsi, elle a œuvré dans le dossier visant la reconnaissance des torts causés aux Acadiennes et aux Acadiens par les déportations de 1755 à 1763. La fondation de la Société remonte à la première convention acadienne tenue à Memramcook, en 1881.

Extrait du discours

Monsieur Euclide Chiasson

« [...] C'est grâce à l'effort collectif, à la persévérance, à la passion et à l'entêtement, je dirais même, d'hommes et de femmes de vision, qui ont aspiré à un monde meilleur, que nous pouvons encore après toutes ces années, parler, écrire, chanter, travailler, jouer et vivre en français, en Acadie.

Constituée de huit associations provinciales des quatre provinces atlantiques et de membres affiliés en France, en Louisiane, à Saint-Pierre-et-Miquelon et aux Îles-de-la-Madeleine, la SNA travaille à consolider ce que les différentes régions acadiennes ont en commun, à renforcer ce qui nous unit [...].

La SNA est la doyenne des associations représentant les Acadiennes et les Acadiens. Elle a su préserver, au fil des années, un dynamisme inébranlable [...].

En regardant les accomplissements des dernières années, force est d'admettre que la SNA joue un rôle capital dans le développement de la société acadienne.

L'Acadie s'est ouverte sur le monde. Nous avons consolidé nos relations avec la France, la Belgique, Saint-Pierre-et-Miquelon, la Louisiane et le Québec, grâce à des ententes de coopération.

Derrière la sculpture du Prix du 3-Juillet-1608, Jacques Joli-Cœur, maire suppléant de la Ville de Québec; Euclide Chiasson, président de la Société Nationale de l'Acadie; Line Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications; Nadia Bélec-Massicotte, présidente du Conseil supérieur de la langue française.

Depuis quatre siècles, la société acadienne s'est construite une personnalité bien à elle.

Une société dont la langue française est la pierre angulaire.

Une Acadie qui n'a pas oublié la contribution inestimable des Premières Nations dans son histoire.

Une société à la fois héritière de ses origines françaises, mais aussi marquée par son environnement social, économique et culturel, et bien évidemment, par la francophonie du monde entier.

Je formule le souhait que les actions de la SNA soient une source d'inspiration pour tous ceux et celles qui ont à cœur l'avancement de leur culture et de leur langue. » ■

Recherches

Tout est-il joué avant l'arrivée ?

Étude de facteurs associés à un usage prédominant du français ou de l'anglais chez les immigrants allophones arrivés au Québec adultes

Par Alain Carpentier, sociologue

L'objectif de cette étude est d'explorer un certain nombre de phénomènes qui influencent les pratiques linguistiques des immigrants allophones arrivés adultes au Québec, résidant dans la région montréalaise. La perspective privilégiée vise à mettre en évidence les phénomènes postmigratoires, c'est-à-dire les dynamiques qui peuvent conduire à un usage prédominant du français au-delà des affinités linguistiques.

L'environnement linguistique prédominant (français ou anglais) dans lequel vivent les immigrants allophones arrivés adultes au Québec est défini à partir de trois sphères d'usage : la langue utilisée le plus souvent à la maison, celle employée avec les amis et celle dont on fait usage en public. Les personnes qui affirmaient vivre surtout dans leur langue maternelle (en public particulièrement), ainsi que celles qui affirmaient vivre autant en français qu'en anglais (sans prédominance), ont été soustraites des analyses.

Les facteurs retenus pour explorer et mieux comprendre ce qui amène un immigrant allophone arrivé adulte à avoir recours de manière prépondérante au français ou à l'anglais, durant l'entrevue, cherchent pour leur part à couvrir différents moments de l'établissement d'un immigrant : les caractéristiques déterminées avant la migration (les affinités linguistiques), les premiers usages linguistiques au Québec (le contexte linguistique à l'arrivée) et l'expérience québécoise (les contacts avec le Québec, actes et contextes).

Les modèles retenus ont été bâtis à l'aide de méthodes d'analyse statistique multivariées, permettant ainsi de dégager les effets nets des facteurs, c'est-à-dire lorsque les autres facteurs pertinents sont contrôlés.

Au-delà de l'importance de l'influence des affinités linguistiques (être originaire d'un pays de la francophonie ou de l'anglophonie, ou être d'une langue maternelle d'origine latine), nous considérons surtout trois résultats :

1) La scolarisation obligatoire en français des enfants a une influence indirecte importante sur les usages linguistiques des parents.
2) Les premiers usages linguistiques en public et avec les amis (au cours des premières années de vie au Québec) annoncent la langue qui prévaudra par la suite.
3) Les premiers « signaux » en provenance de la société d'accueil, notamment la langue du premier emploi, ont une influence sur la langue prédominante au moment de l'entrevue.

En conclusion, nous retenons de ces analyses que tout n'est pas joué à l'arrivée au Québec. Les affinités linguistiques sont certes déterminantes, mais elles sont loin de tout expliquer. Le fait que le contexte à l'arrivée et les contacts avec le Québec indiquent des effets aussi importants sur l'orientation linguistique à long terme, ceci au-delà des affinités linguistiques, corrobore ce constat. ■

Tous les rapports de recherche sont téléchargeables à partir du site Internet du Conseil à www.cslf.gouv.qc.ca, dans la rubrique des publications.

Étude des facteurs favorisant l'usage public du français ou de l'anglais à Montréal chez les allophones scolarisés au Québec, avant ou après l'adoption de la Charte de la langue française

Par Catherine Girard-Lamoureux, sociologue

Le Conseil supérieur de la langue française publiera prochainement une étude portant sur les facteurs qui favorisent l'usage du français ou de l'anglais à Montréal chez les allophones scolarisés au Québec, avant ou après l'adoption de la Charte de la langue française. L'objectif principal de cette enquête était de mesurer l'incidence de la langue d'enseignement sur les orientations linguistiques de leur vie adulte, particulièrement après l'entrée en vigueur de la Charte. Il s'agit d'une des toutes premières enquêtes à s'intéresser à la population ayant été scolarisée en français depuis cette législation, étant donné que son adoption relativement récente n'avait pas encore produit de cohortes d'adultes suffisamment nombreuses pour pouvoir en mesurer les effets.

En tout, 1 655 allophones scolarisés au Québec ont participé à l'enquête. Lors des analyses, ceux-ci ont été réunis en deux groupes ou « générations », selon que leur scolarité était antérieure ou postérieure à l'adoption de la Charte. Les facteurs utilisés ont été rassemblés sous différents thèmes qui retracent, *grosso modo*, la vie linguistique d'une personne. Ces thèmes, au nombre de cinq, tentaient ainsi de mesurer si les caractéristiques de départ, le contexte linguistique vécu lors de l'enfance au Québec, le parcours scolaire québécois, l'époque du début de la vie adulte et les autres caractéristiques avaient un impact significatif sur les probabilités que le répondant emploie le français ou l'anglais comme langue de vie publique prédominante au moment de l'entrevue. Dans le cadre de ces analyses, la régression logistique a été la méthode privilégiée.

On retient des résultats obtenus que les facteurs, qui interviennent de façon significative dans l'orientation linguistique publique des allophones scolarisés au Québec, diffèrent selon que cette scolarisation a eu lieu avant ou après l'entrée en vigueur de la Charte. De l'ensemble des facteurs, seuls ceux qui mesuraient l'effet de la langue du premier établissement scolaire fréquenté ainsi que l'usage linguistique principal lors du premier emploi semblaient orienter de façon significative les usages linguistiques publics des deux sous-groupes étudiés. Force est donc de constater que, même si les allophones ayant fréquenté l'école en français après l'avènement de la Charte ont été essentiellement obligés de le faire, cette fréquentation a réussi à les orienter par la suite vers des comportements linguistiques davantage francophones et cela, peu importe leurs prédispositions linguistiques de départ. Il s'agit là, somme toute, d'un effet positif de la Charte.

Là s'arrêtent cependant les ressemblances entre les facteurs à l'œuvre au sein des deux générations à l'étude. Chez la « génération 101 », par exemple, ces facteurs réfèrent essentiellement aux caractéristiques « préscolaires » des répondants, alors que chez la génération scolarisée avant l'entrée en vigueur de la Charte, ils renvoient surtout aux grandes étapes du parcours linguistique effectué après cette scolarité.

Outre l'identification des facteurs qui expliquent de façon significative les usages linguistiques publics au moment de l'entrevue, les analyses ont aussi permis de mettre en évidence la difficulté d'étudier une population comme la « génération 101 » qui, à cause de son jeune âge, n'a pas encore des pratiques linguistiques stabilisées. En effet, plusieurs indices ont laissé entrevoir qu'il était encore trop tôt pour analyser les « choix » linguistiques de ce groupe. Toutefois, bien qu'il demeure hasardeux, pour cette raison, d'essayer de projeter dans l'avenir ses comportements linguistiques, il est tout de même important de mentionner qu'à l'heure actuelle, l'usage du français apparaît répandu, de manière générale, chez la « génération 101 », particulièrement chez les personnes qui ont fréquenté l'école française. En effet, ces dernières recourent au français comme langue prédominante de la vie publique dans une proportion de 70 %. ■

Langue du travail des immigrants de la région de Montréal en 2001

Par Paul Béland, sociologue

En février 2003, Statistique Canada rendait publiques les données du recensement de 2001 sur la langue du travail. Les pourcentages de personnes qui travaillaient le plus souvent en français, en anglais ou dans une langue tierce[1] ont été présentés selon certaines caractéristiques linguistiques, telles que la langue parlée à la maison et la langue maternelle. Toutefois, un phénomène a particulièrement attiré l'attention, soit l'usage des langues chez les allophones par période d'immigration : les immigrants allophones récemment arrivés utilisent moins le français au travail que ne le font les immigrants de longue date.

Nous avons analysé ce phénomène[2] dans une population spécifique, les travailleurs allophones de l'île de Montréal, c'est-à-dire les allophones qui travaillent sur l'île, indépendamment de leur lieu de résidence, et qui œuvrent dans le secteur privé. Étant donné qu'un certain nombre d'enfants de la Charte de la langue française sont maintenant sur le marché du travail, ces immigrants ont été séparés en deux groupes. Le premier est formé des immigrants qui avaient 12 ans ou moins lors de la migration ; ils ont donc probablement fréquenté une école primaire et secondaire au Québec pendant plusieurs années. Le second inclut ceux qui ont migré à 13 ans ou plus ; il s'agit de personnes qui sont moins susceptibles d'avoir fréquenté l'école québécoise durant une longue période.

Le graphique 1 compare les immigrants arrivés à 12 ans ou moins à l'ensemble des immigrants allophones. Quarante-neuf pour cent (49 %) de tous les immigrants arrivés de 1971 à 1980 font usage du français au travail, alors que ce pourcentage descend à 40 % parmi ceux arrivés récemment, soit de 1996 à 2001. Les nouveaux immigrants recourent donc moins au français que les anciens. Qu'en est-il des allophones qui ont migré alors qu'ils avaient 12 ans ou moins ? Le pourcentage de ceux qui travaillent le plus souvent en français augmente, passant de 33 % à 51 %. Ainsi, le constat général, soit que l'usage du français s'avère moindre lorsque la période d'immigration est plus récente, ne s'applique pas aux jeunes migrants. Il est possible que la scolarisation en sol québécois soit responsable de cette situation. Il n'y a aucun pourcentage pour la période 1936-2001, puisqu'il est pratiquement impossible qu'un travailleur ait migré durant ces années, s'il avait moins de 12 ans.

Le deuxième graphique présente aussi deux séries de statistiques. La première illustre l'usage du français au travail par les immigrants arrivés alors qu'ils avaient 13 ans ou plus. Parmi ce groupe, l'usage du français régresse avec les périodes d'immigration : 50 % de ceux arrivés dans les années 70 travaillent en français, comparativement à 40 % parmi les immigrants récents. La baisse de l'usage du français au travail se retrouve donc parmi ces personnes qui ont migré alors qu'elles avaient 13 ans ou plus. Toutefois, ces données ne tiennent pas compte d'un facteur important, l'origine de l'immigration : parmi les immigrants des années 70, 71 % étaient d'influence latine (de langue

Graphique 1
Pourcentages des immigrants arrivés à 12 ans ou moins et de l'ensemble des immigrants allophones travaillant le plus souvent en français en 2001 par période d'immigration, travailleurs de l'île de Montréal, secteur privé, recensement de 2001.

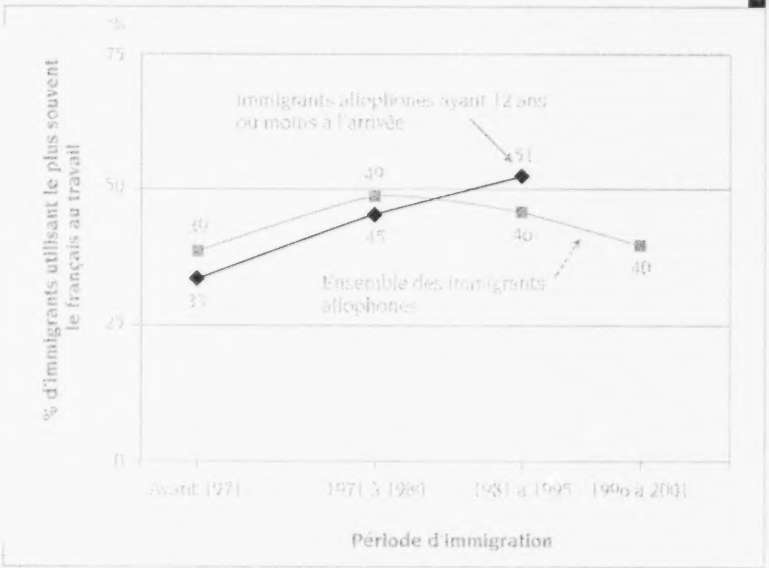

Source : Recensement de 2001, Statistique Canada, tableau personnalisé.

1. La question du recensement est ainsi formulée : « Dans cet emploi, quelle langue cette personne parlait-elle le plus souvent ? »

2. Paul BÉLAND, *Les langues de travail dans la région de Montréal en 2001*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, à paraître.

maternelle latine ou nés dans un pays de la francophonie internationale), alors que ce pourcentage diminue à 52 % parmi les derniers arrivants (1996-2001). Ce changement de la composition de l'immigration explique presque entièrement le fléchissement de l'usage du français, puisque ces immigrants d'influence latine emploient plus souvent cette langue au travail (64 %) que les autres (15 %). Les pourcentages ajustés du graphique 2 rendent compte de ce changement. Ils illustrent ce qu'aurait été l'usage du français au travail, si la composition de l'immigration avait été constante : le pourcentage d'usage du français parmi les immigrants des années 70, 80 et 90 aurait varié d'au plus 1 point, se maintenant aux environs de 45 %.

Les nouveaux immigrants utilisent donc moins fréquemment le français au travail que les anciens immigrants, mais ce phénomène peut être attribué à un changement de la composition de l'immigration. Finalement, le recensement de 2001 étant le premier à recueillir de l'information sur la langue du travail, il ne permet pas de conclure sur l'évolution de l'usage des langues dans ce domaine. La conclusion ne peut porter que sur la situation présente. Elle pourrait être formulée ainsi : les nouveaux immigrants réagissent aux conditions actuelles du marché du travail de la même façon que les anciens immigrants, la différence entre les deux groupes provenant de la variation du pourcentage d'immigrants d'influence latine. Cette analyse met donc en évidence la dépendance de l'intégration linguistique aux caractéristiques prémigratoires. ■

Graphique 2
Pourcentages des immigrants allophones arrivés à 13 ans ou plus travaillant le plus souvent en français en 2001 par période d'immigration, travailleurs de l'île de Montréal, secteur privé, recensement de 2001.

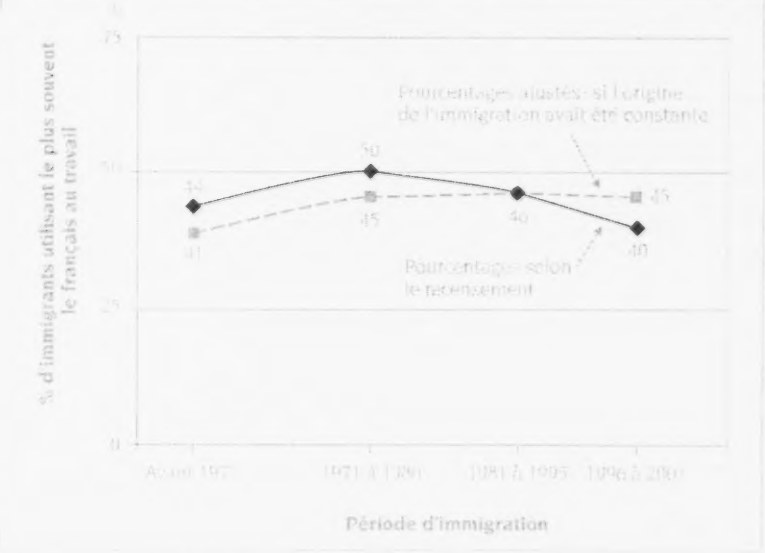

Source : Recensement de 2001, Statistique Canada, tableau personnalisé.

Le prix Jules-Fournier remis à Rima Elkouri et le prix Raymond-Charette remis à Jean Fugère

Lors du dernier congrès annuel de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), qui s'est tenu le 15 novembre dernier, au Hilton Lac-Leamy, à Gatineau, le Conseil a procédé à la remise annuelle des prix Raymond-Charette et Jules-Fournier, qui visent à reconnaître la qualité de la langue diffusée dans les médias écrits et électroniques.

M^me^ Rima Elkouri, du journal *La Presse*, a reçu le prix Jules-Fournier pour « l'originalité de ses textes, écrits dans un français de qualité, et pour la vivacité et la fraîcheur de son style. »

M. Jean Fugère a reçu le prix Raymond-Charette pour « son habileté à communiquer avec clarté et passion dans un français de qualité, pour la vivacité et l'élégance de son style, ainsi que pour la justesse de son vocabulaire. »

Le prix Jules-Fournier du Conseil supérieur de la langue française est décerné, depuis 23 ans, à un membre de la communauté journalistique de la presse écrite québécoise, et le prix Raymond-Charette est décerné, depuis 4 ans, à un membre de la communauté journalistique de la télévision ou de la radio québécoise. Ces deux prix du Conseil visent à reconnaître la contribution exemplaire à la diffusion d'un français de qualité dans les médias.

M. Jean Fugère, lauréat du prix Raymond-Charette, M^me^ Lorraine Pagé, membre du Conseil et présidente des jurys ayant M^me^ Rima Elkouri, lauréate du prix Jules-Fournier

Rima Elkouri, lauréate du prix Jules-Fournier

M^me^ Rima Elkouri est titulaire d'un baccalauréat en littérature française et humanités de l'Université Concordia et d'une maîtrise en littérature comparée de l'Université de Montréal. Elle a obtenu un premier emploi au journal *La Presse*, en 1998, à titre de réviseure, alors qu'elle était étudiante à la maîtrise. La même année, elle a fait ses débuts en journalisme à la division des informations générales. Puis, en 2001, elle s'est vu offrir un poste de chroniqueuse de la vie montréalaise, à *La Presse*, poste qu'elle occupe depuis. Cette occupation l'a menée à faire découvrir la vie urbaine de la métropole sous des perspectives nouvelles. M^me^ Elkouri a également écrit plusieurs reportages portant sur la Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, ainsi que sur des sujets d'ordre international : l'affaire Elian en avril 2000, les territoires occupés en Israël et les débuts de la seconde Intifada, en décembre de la même année, et la tragédie du 11 septembre 2001. Plus récemment, en mars 2003, M^me^ Elkouri a publié une série d'articles sur la guerre en Irak.

M^me^ Elkouri écrit ses textes dans un français de qualité, avec un sens inné de la narration qui entraîne le lecteur avec elle. Elle sait transmettre sa passion qui est de raconter la vie quotidienne des gens, peu importe que celle-ci se déroule à Montréal ou à Bagdad.

Jean Fugère, lauréat du prix Raymond-Charette

M. Jean Fugère est titulaire d'un baccalauréat en lettres allemandes et traduction de l'Université McGill, à Montréal, et d'une maîtrise en lettres allemandes et linguistique de l'Université Albert-Ludwig, en Allemagne. Il a fait ses débuts à la radio des Forces armées canadiennes, à Lahr, en Allemagne, de 1981 à 1984. Sa carrière s'est poursuivie en Ontario, où il a notamment animé le premier magazine culturel francophone à TVOntario, intitulé *A comme Artiste*. De 1984 à 1991, M. Fugère a été journaliste pour la presse écrite ontarienne et a scénarisé cinq documentaires coproduits par l'Office national du film.

Depuis 1992, M. Fugère exerce son métier de communicateur dans les médias électroniques à Montréal. Il a travaillé à la télé et à la radio de Radio-Canada à titre de chroniqueur aux émissions *Christiane Charette en direct, Samedi et rien d'autre* et *De bouche à oreille*; il a été coanimateur de l'émission *Sous la couverture*, et intervieweur à *Littératures actuelles*. Il a également travaillé à Télé-Québec comme chroniqueur à l'émission *Les Choix de Sophie*, coanimateur de *Cent titres*, et animateur de l'émission culturelle *J'aime*.

M. Fugère est aujourd'hui chroniqueur littéraire à l'émission *Pourquoi pas dimanche?* à la Première Chaîne de Radio-Canada et il anime le Club de lecture de *La Presse*. M. Fugère est un passionné de littérature et des communications. ■

Bilan des consultations sur la langue de travail

La *redynamisation du processus de francisation des milieux de travail dans une économie ouverte et dominée par les nouvelles technologies* est l'une des priorités du plan stratégique du Conseil. Dans cette optique, l'organisme avait identifié, dans un document de consultation datant du mois de juin 2003 intitulé *Le français, langue normale et habituelle de travail*, une série d'actions qui pourraient être mises en application, pour favoriser la francisation des milieux de travail.

Afin de valider ses propositions, le Conseil a amorcé, en octobre dernier, des rencontres avec les représentants des milieux gouvernementaux, syndicaux, patronaux, municipaux ainsi que ceux du domaine de l'éducation, des communautés culturelles et des mouvements nationaux. En tout, 54 organismes ont été reçus en audience et 7 ont exprimé leur point de vue par écrit.

Les consultations se sont terminées en février dernier et le bilan sera publié par le Conseil avant l'automne 2004. ■

Brèves

Conférence de la présidente à Paris

La présidente du Conseil a été invitée à participer au colloque *Internet, nouvel espace public mondialisé ?* organisé par *Les Canadiens en Europe – Chapitre France*, à Paris, en novembre dernier. Son allocution, intitulée *La langue, moteur et plus-value de la société de l'information*, a été lue par M^me^ Suzanne Beauchamp, directrice exécutive de l'organisme hôte.

Réunion des organismes de la langue

Le Conseil a été l'hôte du rassemblement annuel des responsables des organismes de la langue de la francophonie du Nord, soit ceux de la Belgique, de la France, de la Suisse romande et du Québec. La rencontre a porté sur le bilan des activités des organismes, ainsi que sur leurs activités conjointes, soit la préparation du Séminaire international des organismes de gestion linguistique en 2005 et la Semaine du français et de la francophonie. La rencontre, qui s'est déroulée au Musée national des beaux-arts du Québec, à Québec, en juin dernier, a également porté sur la modernisation de l'orthographe.

Conférence au RIFRAM

La présidente du Conseil a participé au colloque organisé par le Réseau international du français dans le monde (RIFRAM), où le directeur de la Recherche et de l'Administration au Conseil, M. Pierre Georgeault, a fait une conférence intitulée *Le français dans les Amériques, pour une politique d'aménagement de l'usage des langues*. L'événement a eu lieu en novembre dernier.

Participation au comité de rédaction de la revue *Le français dans le monde*

En janvier 2004, M. Pierre Georgeault a participé à la réunion annuelle du comité d'orientation de la revue *Le français dans le monde*, de la Fédération internationale des professeurs de français, qui portait sur l'actualité pédagogique et culturelle du français et de la francophonie.

Colloque sur les entreprises

M. Paul Béland, agent de recherche au Conseil, a fait une conférence intitulée *Travailler en français au Québec et réaliser des communications internationales ?* lors d'un colloque organisé par le Secrétariat à la politique linguistique et l'Office québécois de la langue française, en collaboration avec la France et la Catalogne. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre des relations bilatérales du Québec avec ces deux États.

Charte de la langue française contestée en Cour suprême

Le 22 mars dernier, pour la première fois depuis 15 ans, la Cour suprême du Canada a entendu une contestation de la Charte de la langue française. M^e^ Brent Tyler, ancien président du groupe de pression anglophone Alliance Québec, représentait les parents francophones et allophones qui réclament le droit d'inscrire leurs enfants à l'école anglaise. Ces causes sont mieux connues sous les noms de Solski, Casimir, Gosselin et Nguyen.

Nouveauté

Site Internet du Conseil

Le Conseil a complètement refondu son site Internet afin de mieux servir la population : il est possible d'y trouver facilement de l'information sur les dernières publications du Conseil, les distinctions et les prix accordés par celui-ci, les communiqués, la composition et le mandat du Conseil.

Les publications du Conseil, dont le *Bulletin du Conseil supérieur de la langue française*, y sont téléchargeables gratuitement. Visitez le site et faites-nous part de vos commentaires : www.cslf.gouv.qc.ca.

Réimpression du « 400 ans »

Le livre *Le français au Québec, 400 ans d'histoire et de vie* du Conseil a été l'objet d'une deuxième impression, par les publications Fides. Cet ouvrage du Conseil supérieur de la langue française, qui trace le portrait d'ensemble des quatre cents ans d'histoire et de vie en français, en Amérique, et auquel plus de 80 spécialistes bien connus ont contribué, a été à la hauteur des attentes qu'il a suscitées, puisque les 5 000 exemplaires de la première impression ont été vendus.

Pour s'abonner au Bulletin

L'abonnement au *Bulletin du Conseil supérieur de la langue française* est gratuit. Pour recevoir la version imprimée, faire un changement d'adresse ou annuler un abonnement, il suffit de retourner ce coupon, dûment rempli, par la poste. Vous pouvez également vous abonner à la version électronique du *Bulletin*, en remplissant le formulaire qui est à l'adresse électronique suivante : www.cslf.gouv.qc.ca/bulletin.htm.

Monsieur ☐ Madame ☐

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Ville _____

Province _____

Pays _____

Code postal _____

Cette adresse est celle de
☐ mon domicile ☐ mon bureau

La présente est
☐ un nouvel abonnement
☐ un changement d'adresse
☐ une annulation

Champs d'activité ou d'intérêt :

_____

Préciser, s'il y a lieu :

_____

Exemples : Professeur de **philosophie**
Journaliste **chroniqueur en économie**

Le Conseil supérieur de la langue française a pour mission de conseiller le ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française sur toute question relative à la langue française au Québec.

Le Conseil supérieur de la langue française est composé de huit membres, nommés par le gouvernement.

Ces membres sont :

M^me^ Nadia **Brédimas-Assimopoulos**, présidente ;

M^me^ Isabelle **Beaulieu**, politologue ;

M. Mario **Beaulieu**, éducateur au Centre jeunesse de Laval ;

M^me^ Enith **Ceballos**, professeure d'espagnol à l'Université Laval ;

M^me^ Jane **Jenson**, professeure titulaire en sciences politiques à l'Université de Montréal ;

M^me^ Louise **Laurin**, porte-parole de la Coalition pour déconfessionnaliser le système scolaire ;

M^me^ Lorraine **Pagé**, présidente du jury des prix ;

M. Roger **Plamondon**, directeur régional, Québec, de Home Dépôt du Canada inc.

Le *Bulletin du Conseil supérieur de la langue française* paraît habituellement 2 fois l'an. Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs et les idées émises ne sont pas nécessairement celles du Conseil.

Conception graphique
Perfection Design

Mise en pages et édition électronique
Interscript

Impression
JB Deschamps

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 1998 ISBN 2-550-33282-2

Reproduction autorisée avec mention de la source.

Personne-ressource pour le *Bulletin*
Stéfanie Vallée,
responsable des communications

Adresser toute correspondance à :
Conseil supérieur de la langue française
Service des communications
800, place D'Youville, 13^e^ étage
Québec (Québec) G1R 3P4
Téléphone : (418) 643.2740
Télécopieur : (418) 644.7654

Courriel : cslfq@cslf.gouv.qc.ca

Port de retour garanti

Numéro d'enregistrement de la Société canadienne des postes 8909655

Conseil supérieur de la langue française
Québec